

Clamart, le 10 janvier 2022

## Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Conformément à l'article XI des statuts, tous les membres de notre société sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

**Samedi 29 janvier 2022 à 15h**

Salle bleue – Maison des Sports, place Hunebelle à Clamart

Nous vous accueillerons à **partir de 14h** pour le contrôle du pass sanitaire, l'enregistrement du paiement des cotisations et répondre à toutes vos questions.

Pour participer à l'assemblée, les adhérents doivent être à jour de la cotisation 2022.

### Ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2021 (par correspondance)
2. Compte rendu des activités de 2021
3. Rapport d'orientation et programme 2022
4. Bilan financier de l'exercice clos au 31 décembre 2021
5. Rapport du Contrôleur des Comptes
6. Election des administrateurs
7. Election d'un contrôleur des comptes
8. Questions diverses

**Clôture vers 16h30**

*L'AG sera suivie du buffet de l'amitié, si les conditions sanitaires le permettent*



Le Président  
François VERBEKE

Pour tous ceux qui ne pourront pas venir, merci de remettre votre pouvoir à un adhérent de votre choix ou l'adresser à [contact@horticulture-clamart.fr](mailto:contact@horticulture-clamart.fr) pour **le 28 janvier au plus tard**

Si vous ne savez pas à qui donner votre pouvoir, n'indiquez aucun nom. Nous le remettrons à une personne présente pouvant voter à votre place.

chaque personne ne peut avoir plus de 4 pouvoirs.

✂

### POUVOIR

Je donne pouvoir à Nom, Prénom ..... adhérent de la SRH Clamart  
de me représenter et de voter à ma place à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du **SAMEDI 29 JANVIER 2022**

Nom .....Prénom : .....

Date : .....

Signature précédée de la mention manuscrite "**Bon pour pouvoir**"